Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire
https://pace.coe.int

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Doc. 13780
04 mai 2015

Attaques contre les journalistes et la liberté des médias en Europe

Proposition de résolution
déposée par M. Gvozden Srećko FLEGO et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

L'attentat terroriste contre le magazine français Charlie Hebdo à Paris le 7 janvier 2015 et les plus de 30 journalistes assassinés au cours des deux dernières années ont montré au monde les dangers potentiels auxquels sont confrontés les journalistes qui travaillent en Europe. Il y a des gens en Europe, y compris des forces politiques dans la société, qui prennent pour cible les médias et les informations et opinions qu'ils véhiculent.

Une société démocratique fondée sur les droits de l'homme et la démocratie nécessite cependant une diversité de médias vivants pouvant travailler sans crainte dans des conditions de sécurité. Par conséquent, le Conseil de l'Europe devrait attirer l'attention sur toutes les attaques menées contre les journalistes et la liberté des médias en Europe, qu'il s'agisse d'agressions physiques ou d'attaques de nature juridique, et aider les Etats membres à protéger réellement la liberté d'expression et d'information à travers les médias.

Saluant la création par le Conseil de l'Europe, en 2015, de la Plate-forme en ligne sur la liberté d'expression visant à renforcer la protection du journalisme et la sécurité des journalistes, l'Assemblée parlementaire devrait développer une dimension et une coopération parlementaires. A cette fin, l'Assemblée devrait poursuivre la coopération interparlementaire et continuer à proposer son assistance dans le renforcement de la liberté des médias et de la sécurité des journalistes en présentant des rapports réguliers, faisant suite au rapport relatif à la protection de la sécurité des journalistes et de la liberté des médias en Europe, ainsi qu'à la Recommandation 2062 (2015) et à la Résolution 2035 (2015) sur ces questions.

Signé (voir au verso)

Signé[1]*:*

FLEGO Gvozden Srećko, Croatie, SOC
ANDREOLI Paride, Saint-Marin, SOC
BARILARO Christian, Monaco, ADLE
CORSINI Paolo, Italie, SOC
DROBINSKI-WEIß Elvira, Allemagne, SOC
FRANKEN Hans, Pays-Bas, PPE/DC
GAMBARO Adele, Italie, ADLE
GIRO Francesco Maria, Italie, PPE/DC
JAKAVONIS Gediminas, Lituanie, ADLE
JOHNSSON FORNARVE Lotta, Suède, GUE
KAVVADIA Ioanneta, Grèce, GUE
LE BORGN' Pierre-Yves, France, SOC
LE DÉAUT Jean-Yves, France, SOC
LYMPERAKI Antigoni, Grèce, SOC
MARCZUŁAJTIS-WALCZAK Jagna, Pologne, PPE/DC
MARJANOVIĆ Vesna, Serbie, SOC
NEGUTA Andrei, République de Moldova, SOC
NICOLAIDES Nicos, Chypre, SOC
OBRADOVIĆ Marija, Serbie, PPE/DC
PANTZAS Georgios, Grèce, GUE
PÂSLARU Florin Costin, Roumanie, SOC
REISS Frédéric, France, PPE/DC
SCHNEIDER-SCHNEITER Elisabeth, Suisse, PPE/DC
WACH Piotr, Pologne, PPE/DC

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste